



CERTIFICATION
AIO certifie que l'Organisme de Formation:

Centre de Formation Maritime Insulaire et sa Plateforme Pédagogique chez Corsica Diving Port Charles Ornano 20 000 Ajaccio

a été auditée et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertOFHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 12 Décembre 2016, relatif à la certification d'Organismes de Formation à l'hyperbarie.

Le champ d'application est le suivant :

Organisme de Formation aux interventions hyperbares Formation Initiale et Recyclage Mention A - Classe 2 Mention B – Classes 0, 1 et 2

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus,
ce certificat est valable du **24 août 2026** au **19 mai 2029**

Certificat n° **FR2025400_2**

Date d'émission : 24 Août 2026
Didier ANSEL – Directeur Général



cofrac
**CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES**
Accréditation
N°5-0604
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr

Un certificat peut être retiré ou suspendu au cours du cycle de 4 ans. Vérifiez la validité à l'instant « t » en scannant le QR code.

contact@aiocertification.com

Adresse de l'organisme certificateur : 27, rue Maurice Flandin, 69003 Lyon - FRANCE